



Conakry, le **09 SEP. 2022**/20....

N° 1342 /PRG/M/SGPRG/SP/

Le Ministre
Secrétaire Général de la Présidence

Sollicitation à manifestation d'intérêt

**Recrutement d'une Société de gérance pour la gestion de la
Résidence 2000**

Début : 12 septembre 2022

Date limite : 26 septembre 2022

La présente sollicitation à manifestation d'intérêt fait suite au Décret D/2022/0185/PRG/CNRD/SGG du 05 avril 2022 portant retour dans le portefeuille de l'Etat du terrain bâti comportant le complexe immobilier « RESIDENCE 2000 ».

La Présidence de la République, dans le cadre de la gestion future de ce complexe immobilier, envisage de recruter une Société.

La Société sera en charge de gérer, de la façon la plus optimale, les biens et droits réels immobiliers de la Résidence 2000 et en conséquence :

- Louer lesdits biens par écrit et sous signature conjointe tous contrats de location, baux commerciaux et accords ;
- Donner et accepter tous congés locatifs, faire dresser tous états des lieux ;
- Percevoir sans limitation, toutes sommes représentant les loyers, les charges locatives, indemnités d'occupation, prestations, cautionnements, subventions, avances sur travaux et plus généralement tous biens, sommes ou valeurs dues par l'administration des biens d'autrui ;
- Engager des poursuites judiciaires contre les locataires ou tous autres débiteurs en cas de non-paiement des loyers échus ou des sommes dues par ceux-ci ;
- Accomplir de par les huissiers de justice tous actes de commandement, de sommation, d'assignation, ou de citation devant les juridictions et toutes Commissions administratives, se concilier ou requérir jugements, les faire signifier ou exécuter ;
- Se faire remettre ou délivrer tous titres ou pièces, en donner ou retirer quittance ou décharges ;

- Représenter l'Etat devant toutes les instances ou autorités administratives, déposer et signer toutes pièces, tous engagements ou contrats, solliciter la délivrance de toutes pièces, tous engagements ou contrats, solliciter la délivrance de toutes attestations ou certificats relativement aux biens gérés.

Les propositions devront être réalisées pendant une période n'excédant pas quinze (15) jours. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour la prestation des services ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter la gérance de la Résidence 2000 (**le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine de gestion immobilière et notamment des références concernant des activités analogues, l'organisation technique et managériale du candidat, les qualifications générales et le nombre de personnels professionnels**).

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 5 à 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.

Les candidats seront sélectionnés suivant la méthode de Qualification technique (QC) telle que décrite dans les dispositions du Code des marchés publics en matière de prestations intellectuelles.

La procédure de la présente manifestation d'intérêt sera conduite en application des articles 33, 34 et 35 du Code des marchés publics.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence, y compris les Termes de Référence de la mission, auprès de la Direction Générale du Patrimoine Bâti Public :

SIEGE BOULBINET / KALOUM BP : 5794

Tél : 625 56 87 79

contacts@patrimoinebatipublic.com

aly.soumah@patrimoinebatipublic.com

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées auprès du Directeur Général adjoint du Patrimoine Bâti Public le 26 septembre 2022 à 10h00.

